

Concours sur titre psychologues

Par **Fouad37**, le **17/05/2018** à **21:45**

Bonjour,

Je suis contractuel au sein du chu de tours sur un poste de psychologue à temps plein. Fin mars une note de service nous informe de la mise en oeuvre d'un concours sur titres concernant 4 postes sur l'ensemble du CHU de Tours, sans mentionner les affectations, les postes concernés.

Ce jour, et de manière un peu fortuite, j'ai appris que mon poste était mis au concours. je n'ai pas été prévenu, d'une aucune manière de cette décision.

ainsi ma question est simple: ont-ils le droit de mettre mon poste au concours sans me prévenir officiellement? le cas échéant, que puis-je faire. la date limite du dépôt de dossier pour ce concours est le 8 juin. Le délai est pour moi trop juste pour construire un dossier de qualité.

Merci d'avance pour votre aide.